9639

Tarbes le 22 Février 1900
2, Rue de la Moisson,

No.
REC. Fev. 23 1900

Monsieur le Consul

Je reçois votre estimée du 21 Cr. Si je désire me marier en France, c'est que toute la famille de ma mère y réside et qu'il avait été entendu que mon fiancé viendrait m'y chercher.

Je vous remercie des conseils contenus dans votre lettre, voulez-vous me permettre de vous soumettre les pièces ci-jointes que j'ai fait venir d'Amérique, pour procéder à mon mariage en France.

Tout est en règle, la seule difficulté que m'oppose Mr le Procureur de la République c'est le manque d'État Civil constatant la date de ma naissance, ainsi que celle de mon futur. Mais ainsi que cela est attesté dans trois pièces que vous trouverez dans mon dossier il n'existait pas d'État Civil tant à West Calu Township Chester County, à l'époque de ma naissance, qu'à Buffalo au moment où Mr Peabody est né. Et pourtant l'officier de l'État Civil français ne veut procéder au mariage que nanti de nos extraits de naissance. Pour moi, cette pièce est dit-on, facile à obtenir par un acte de commune renommée devant un

juge de Paix français avec attestations de sept témoins.

Mais, en ce qui concerne mon fiancé, je désirerais connaître la marche qu'il aurait à suivre pour régulariser à Buffalo son extrait de naissance et m'adresser cette pièce, indispensable au mariage.

Je vous serais bien obligée Monsieur le Consul de prendre connaissance de nos pièces me les retourner par un prochain courrier avec les observations que vous jugerez à propos et les renseignements complimentaires si possible.

Veuillez agréer Monsieur le Consul l'expression de mes sentiments distingués

Henriette Oldmixon

CHAUTAUQUA COUNTY NY HISTORICAL SOCIETY 2013